

# **S.N.T.P.C.T.**

Adhérent à Euro-MEI - Bruxelles -

**10 rue de Trétaigne 75018 Paris**

**Syndicat National des Techniciens et Travailleurs de  
la Production Cinématographique et de Télévision**

Tél. 01 42 55 82 66 / Télécopie 01 42 52 56 26

Courrier électronique : [sntpct@wanadoo.fr](mailto:sntpct@wanadoo.fr)

Site : [www.sntpct.fr](http://www.sntpct.fr)

Fondé en 1937 – déclaré sous le N° 7564 – Autonome depuis 1981, il est confirmé représentatif par le Ministère du Travail  
au plan national et professionnel conformément aux Art. L 133-2 et suivants du Code du Travail.

## **Communiqué du SNTPCT**

### **SERVICE PUBLIC AUDIOVISUEL**

Le SNTPCT appelle tous les techniciens des entreprises de télédiffusion du secteur public à se joindre à l'action de l'ensemble des personnels pour la défense du Service public audiovisuel.

Le gouvernement qui a initié la suppression de la diffusion de messages publicitaires doit impérativement prendre les mesures économiques qui s'imposent pour compenser intégralement les financements correspondant à la diffusion publicitaire et le financement de la Production de programmes des temps de diffusion ainsi disponibles.

Il en est de l'intérêt de la création et de l'emploi des ouvriers, techniciens, réalisateurs et artistes, comme de celui de nos industries techniques.

La capacité de financement du Service public dans la Production cinématographique et celle du financement des œuvres de patrimoine ne sauraient être ni amputées, ni réduites et doivent assurer l'existence d'une diversité d'expression.

Il s'agit d'une question d'intérêt culturel national et du rayonnement de la France en Europe et dans le Monde.

Paris, le 12 juin 2008